

## Compte-rendu de la réunion du CA de l'ACA – 27 juin 2017

Présents : Mr. R.Huet, Mme S.Tarquiny, Mme C.Derosch, Mme K.Lucas, Mme J.Rionde ,Mr. B.Bouilhol, Mr. O.Henocque, Mr. G.Morand, Mr. G.Flottes  
Excusé: Mr. JM Grimal (procuration à S.Tarquiny)

### 1. Election du Bureau

Président : 2 candidates : Sophie Tarquiny : 6 voix – Christèle Derosch : 4 voix – Sophie Tarquiny est élue Présidente

Vice-président : Régis Huet

Secrétaire : Christèle Derosch

Trésorier : Gilles Morand

### 2. Inscription au Programme d'Elevage

Compte-tenu des dispositions du décret sur les OS, des nouveaux statuts et du budget prévisionnel 2017 qui ne prévoit pas de verser des primes dans le cadre du PE, la possibilité de « jumeler » l'inscription au Programme d'Elevage à l'inscription au stud-book à partir des naissances 2018 est évoquée.

**Cette mesure permettrait notamment de demander à la SHF que, sur le circuit « endurance » une partie de la dotation soit réservée à la surprime des chevaux arabes et DSA (ainsi qu'aux chevaux AA qui sont automatiquement inscrits au PE de leur SB).**

**Une mesure équivalente est mise en place depuis plusieurs années sur le cycle classique CSO où 20% de la dotation totale sont réservés à la surprime des chevaux SF, AA et CSAN.**

Cette mesure n'était pas envisageable tant que l'inscription au PE était facultative et ouverte aux chevaux de toutes races, y compris les races non-françaises.

Les concours d'Elevage SHF/ACA, continueront à accepter les chevaux d'autres races inscrits au PE de l'ACA avant le 22 avril 2017 et des contacts seront pris avec les autres ANR concernées, l'ANAA en particulier, pour réfléchir à un des mesures communes à orientation endurance » dans le cadre de leurs PE respectifs.

### 3. Résolutions

#### Résolution 1

A compter des naissances 2018, l'inscription Programme d'Elevage de l'ACA sera automatique dès l'inscription au stud-book arabe et au registre du DSA. Des contacts seront pris avec SIRE pour que cette mesure soit si possible, appliquée rétroactivement aux naissances 2017.

#### Résolution 2

Les chevaux d'autres races inscrits au PE de l'ACA avant le 22 avril 2017 seront autorisés à participer aux concours d'élevage ACA/SHF orientation endurance.